Paris Biotech Santé

INFOCUS THERAPEUTICS
représentée par sa Présidente Emily Fang
72 boulevard Saint Honoré
75008 PARIS

Facture n°013/2026

Paris, le 15 juillet 2026

FORFAIT INCUBATION - INFOCUS THERAPEUTICS

Référence : Convention d'incubation entre INFOCUS THERAPEUTICS et PARIS BIOTECH SANTE signée le 3 octobre 2025

Première tranche du forfait d'incubation (8 000 € HT) prévue à l'article 2.2.2 de la convention d'incubation *Ce forfait correspond à l'ensemble des services d'incubation prévus par la convention, comprenant notamment l'accompagnement stratégique, l'appui à la recherche de financements, l'accès aux ressources et au réseau de Paris Biotech Santé.*	
Total H.T.	8 000,00
T.V.A. (20%)	1 600,00
Total TTC	**9 600,00**

Paris Biotech Santé . Faculté de Santé Paris Cité . Site Cochin . 24, rue du Faubourg Saint Jacques.75014 PARIS . Tél. : 01 53 10 53 50
facturation@parisbiotechsante.org . APE :7022Z . Siret : 434 969 317 00024

Paiement par virement bancaire à 30 jours

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. (art. D 441-5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)

code bancaire	code guichet	numéro de compte	Clé RIB
10278	06500	00020651301	47

IBAN	FR7610027806500000206513014 7
BIC	CMCIFR2A
Domiciliation	CME PARIS QUARTIER LATIN- 69 bd Saint Germain, 75005 Paris